



# TEMPS D'ÉCHANGE #3 JUST IN MOVE VENDREDI 28 MARS 2025

## QUESTIONS - REPONSE

### → Comment gérer un établissement avec bcp de salariés ?

- Un cycle de 18h d'ateliers est prévu pour 40 à 50 salariés.
- Il est possible d'avoir plusieurs cycles pour un établissement et donc de pouvoir gérer un établissement multisite.
- On peut commencer un cycle à partir de 4 salariés.
- Il est aussi possible de mutualiser un cycle avec plusieurs structures

### → La 1ère année est totalement prise en charge par le CEE mais qu'en est-il pour la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année ?

- On peut voir si des financements via les OPCO sont possibles ou si des appels à projets de l'ARS sont envisageables, ou tout autre type de financement.

### → Vous parlez de référents « Activités Physiques et Sportives ». Sont-ils obligatoires ?

- L'ARS demande à ce qu'il y ait un référent « Activités Physiques et Sportives ». Siel Bleu assure la formation de ces référents Activités Physiques et Sportives à distance.

### → Contact :



Romain Prime

06.47.99.80.84

[romain.prime@sielbleu.org](mailto:romain.prime@sielbleu.org)